



GROUPE
AHNAC

REORIENTATION DU PROJET MEDICAL DE LA POLYCLINIQUE DU TERNOIS

En ce début d'année 2019, la Polyclinique du Ternois opère une réorientation de son projet médical et renforce ses liens avec la Polyclinique de la Clarence de Divion. L'objectif ? Une meilleure exploitation des atouts de chacun des 2 établissements pour optimiser la prise en charge des patients du Grand Ternois.

Etablissement pluridisciplinaire de court et moyen séjour du Groupe AHNAC, la Polyclinique du Ternois accueille plus de 7.000 patients chaque année. Avec 84 lits installés, l'établissement compte près de 130 collaborateurs et comprend **3 services d'hospitalisations** (Médecine polyvalente dont 3 lits identifiés en soins palliatifs ; Soins de Suite et de Réadaptation polyvalents ; Soins de Suite et de Réadaptation spécialisés) ainsi qu'un **plateau de consultations avancées médicales et chirurgicales**.

Pour que les patients du territoire puissent tirer le meilleur parti de la Polyclinique du Ternois de Saint-Pol-sur-Ternoise ainsi que de celle de la Clarence de Divion, le Groupe AHNAC a souhaité renforcer les liens entre les 2 établissements. C'est dans cette optique, que s'opère, en ce début 2019, **le transfert de la chirurgie de la Polyclinique du Ternois sur le site de la Polyclinique de Divion**. Les chirurgiens et leurs patients bénéficieront ainsi d'un plateau technique de haut niveau.

La Polyclinique du Ternois oriente désormais son projet médical sur 4 objectifs :

- **Faciliter l'accès aux soins et développer de véritables filières de soins, notamment par un renforcement du plateau de consultations sur le site de Saint-Pol-sur-Ternoise pour les consultations médicales et chirurgicales programmées** (algologie - douleurs chroniques, angiologie, cardiologie, endocrinologie & diabétologie, gynécologie, hépato-gastro-entérologie, médecine physique et réadaptation, neurologie, néphrologie, ORL, pneumologie, radiologie, sophrologie, chirurgie de la colonne vertébrale, chirurgie dentaire, orthopédique, urologique et viscérale).

- **Assurer la permanence des soins du territoire avec les consultations médicales non programmées** par le maintien du SANP (Service d'Accueil de Soins Non Programmés) **ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 19h** afin de répondre aux besoins de prise en charge des urgences de la population du Ternois (5000 passages annuels).

- **Développer la prise en charge des soins de suites polyvalents** accueillant toute personne adulte présentant une ou plusieurs pathologies médicales, soit en aval des urgences ou d'une unité de Court Séjour (Médecine, Chirurgie), soit directement après une consultation en cabinet de ville. L'objectif de la prise en charge est de permettre au patient la récupération progressive de son autonomie et si possible la plénitude de ses capacités pour un retour à domicile ou si besoin une entrée en structure d'hébergement.

- **Développer la prise en charge des soins de suites spécialisés de l'appareil locomoteur.**

Au-delà de son hyperspécialisation en rachis, l'établissement s'est ouvert vers la prise en charge de l'ensemble des traumatismes de l'appareil locomoteur avec l'objectif de permettre au patient de retrouver des aptitudes de posture, d'équilibre et de coordination gestuelle, nécessaires à une mobilité, des transferts et des déplacements réalisés de façon autonome et compatibles avec ses habitudes de vie. Pour ce faire, la Polyclinique dispose déjà de nombreux atouts avec notamment un personnel qualifié, un plateau technique de rééducation et une balnéothérapie.

Pour en savoir plus : Contact : Laurent DE RYCKE - Tél : 03.21.47.41.24.